

Procès Verbal

Assemblée générale statutaire - 31 mars 2018



CERCLE
POLYTECHNIQUE

Délégués présents : Thomas Defoin, Maxime Garit, Pablo Vazquez, Rémi Crépin, Pauline Willaert, Ignacio Sanchez, Mathilde Kalom, Casimir Fayt, Natacha Nabet, Elisa Tasev, Guillaume Cleys, Arnaud Giet, Morgane Crauwels, Andrew Delhaisse, Logan Siebert, Vicky Loulas, Simon Schiffmann, François Verschueren, Jean Servais, Corentin De Baere, Alicia De Groote, Appoline Fontaine, Leonardo Casini, Mohamed Bader, Jeanne Dumoulin, Sophie Hanquin, Quentin Virag, Nathan Vandamme, Aurélien Valette, Milo Stocker, Lucas Secades, Daniel Farkas, Xavier Casanova.

Membres présents : Benjamin Dumont, Emre Aksoy, Benjamin Hainaut, Noémie Van de Velde, Anthony Terroir, Ines Castillo, Alexandre Parache, Teo Serra, Gilles Dufour, Yaël Antonaros, Pavel Claeys, Thomas Wilmet, Manon Wastiaux, Mathilde Sulon, Christian Toderascu, Anthony Van Bourgogne, Maxime Puissant, Ines Henriette, Cyril Freyling, Darius Ahmadian Rashtabadi, Maxime Degrave, Matthieu Van Calster, Medhi Mouton, Philippe Mutijima.

Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Présentation et discussion des propositions de modifications des statuts et du ROI
 - Proposition 1 : Vice-présidence interne
 - Proposition 2 : Trésorerie
 - Proposition 3 : Refonte Culture-Librex et Archives-Peyresq
 - Proposition 4 et 5 : Sécurité et photos
 - Proposition 6 : Zythologie
 - Proposition 7 : Eco-Responsable
 - Proposition 8 : Cooptations
 - Proposition 9 : Candidatures en équipe
 - Proposition 10 : Détails
 - Proposition 11 : Apolitisme
- Résultats des votes

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par l'assemblée.

Présentation et discussion des propositions de modifications des statuts et du ROI

Proposition 1 : Vice-présidence interne

Sophie Hanquin : pouvez-vous expliciter le lien entre les différentes propositions de modification pour lesquelles on vote.

Thomas Defoin : il y a un lien de causalité. Si le poste de VPi est supprimé, la précision proposée quant au poste de VPi n'est pas valable.

Proposition 2 : Trésorerie

Rémi Crépin : les deux trésoriers auront les mêmes responsabilités; tout en sachant que le trésorier restera la personne responsable des comptes, le Trésorier adjoint sera légitime pour travailler au niveau de la trésorerie en collaboration avec le trésorier.

Thomas Defoin : le rajout d'une contrainte au niveau des ECTS est dû à une volonté de cohérence par rapport aux autres postes du bureau.

Proposition 3 : Refonte Culture-Librex et Archives-Peyresq

Thomas Defoin : cette idée de refonte a pour but de donner plus de cohérence aux différents postes du cercle.

Mathilde Kalom : je suis personnellement convaincue par la refonte du poste Culture-Archives-Librex mais beaucoup moins par le poste de délégué aventure qui demande un profil particulier pour chacun de ses projets. Plus personne ne se retrouvera dans ce poste.

Thomas Defoin : cette refonte lie ces deux postes que l'on doit voter en même temps. Cette refonte est motivée par une volonté de redynamiser ces postes et visibiliser les archives du cercle en déchargeant le délégué Culture-Librex de l'organisation du city-trip. ET ainsi rassembler l'organisation des différents voyages qu'organise le cercle.

Xavier Casanova : qu'en est-il du financement possible du cercle pour les frais du délégué aventure au niveau des transports ?

Rémi Crépin : on aimerait pérenniser l'intervention du cercle pour le déplacement des délégués lors des activités organisées par le cercle. Pour le délégué cela représente un avantage qui lui permet de participer aux événements qu'il organise. Ce délégué devra cependant participer aux frais liés à sa consommation personnelle.

Proposition 4 et 5 : Sécurité et Photos

Thomas Defoin : ce poste a été théoriquement voté précédemment pour se faire à 2 mais cela a été mal retranscrit dans le ROI. Soit on repasse le poste à 1 de la même manière que le délégué photo est actuellement à 1. Ce qui n'empêche pas de se présenter à 2 en demandant

une dérogation motivés par la mise en place de projets personnels.

Jeanne Dumoulin : être seul aux TD est faisable mais pour les grands événements c'est beaucoup plus compliqué. C'est beaucoup plus facile à 2.

Casimir Fayt : ce poste a été fait seul officieusement ces deux dernières années et il y a 3 ans c'était également le cas cette fois officiellement. C'est faisable.

Jeanne Dumoulin : c'est faisable mais c'est compliqué et à 2 on peut s'épauler.

Casimir Fayt : tu sous-entends que le 2ème délégué sécu ne fait que les 6h Cuistax et le festival ?

Jeanne Dumoulin : seul, on a besoin de l'aide d'un comité sécu.

Jean Servais : tu peux envoyer un mail sur la ML et tu recevras de l'aide.

Aurélien Valette : quand tu es tout seul, tu as toujours un pote là pour aider.

Casimir Fayt : en suivant vote logique on devrait faire ce poste à 6.

Mathilde kalom : l'argument est mauvais car c'est valable pour tous les postes.

Vicky Loulas : en faisant cela, on oblige quelqu'un à être présent tout le temps alors qu'on ne devrait pas être obligé d'être là à chaque fois.

Milo Stocker : si l'on met ce poste seul, il y aura quelqu'un qui travaillera dans l'ombre comme pour le poste de délégué social-parrainage cette année. Permettre à cette deuxième personne de s'engager est plus sain et plus sûr.

Andrew Delhaise : on n'empêche pas les gens de se présenter à deux on les pousse à mener un projet et à mettre plus de choses en place pour motiver le vote d'une dérogation. La tâche sinon n'est pas égale au travail des autres délégués.

Pavel Claeys : avec un comité photo fonctionnel, on peut être absent lors d'un événement mais le délégué sécu a besoin d'aide surtout pour le festival.

Mehdi Mouton : pour la sécu il faut être réaliste on ne peut pas vraiment apporter de projet. Plein de projets sont déjà mis en place lors des événements. Cela n'a pas de sens de pousser le délégué sécu à mettre en place un projet en plus.

Milo Stocker : comme pour le poste de délégué photos, le poste de délégué sécu demande se s'engager à être présent lors de tous les événements du cercle. C'est lourd comme investissement si l'on veut faire des choses à côté du cercle.

Rémi Crépin : au niveau du poste de délégué sécu, en dehors des événements cela ne représente pas autant de travail qu'un autre poste.

Vicky Loulas : ce poste ne permet pas d'innover.

Thomas Defoin : on propose de mettre ce poste à 1 car à 2 cela empêche de s'y présenter seul. Une dérogation refusée pour ces postes, on n'en a pas vu ces dernières années. Si tu veux le faire à deux, il suffit de montrer que l'on est motivé et de faire la démarche de demande de dérogation.

Pablo Vazquez : rien n'empêche de se présenter à 1.

Cyril Freyling : dans le cas où cela passe à un délégué, si l'on a un imprévu que se passe-t'il ?

Thomas Defoin : comme pour tous les délégués, tu trouves quelqu'un pour te remplacer.

Xavier Casanova : c'est ambigu de forcer cette demande de dérogation, autant que cela soit indiqué dans les statuts.

Mehdi Mouton : si on met le poste à un et on dit aux gens de se motiver on peut aller très loin. Si on a des imprévus, soucis rien que le td sauvage que l'on a organisé récemment peut poser soucis. on a pu plus se permettre de faire ce genre d'événement à la dernière minute parce qu'on sait qu'on peut compter sur deux personnes et qu'on aura quelqu'un de compétant.

Jean Servais : l'argument est bancal car valable pour tous les postes.

Morgane Crauwels : On peut toujours trouver une solution. Les balefs pourraient ne pas tous être présents lors de leurs événements car ils l'organisent en amont. Si jamais ils ont un imprévu ils peuvent toujours s'arranger. Et c'est le cas également pour la sécu.

Benjamin Dumont : le poste de délégué sécu est un poste de rentrée du cercle qui permet à des jeunes de s'investir dans le cercle ; C'est important au niveau de l'ouverture et de l'accueil du

cercle.

Thomas Defoin : c'est un problème que l'on a ces dernières années dû au fait que les postes d'entrée au cercle sont passés de 2 à 1 délégués. On a du mal à remplir les postes qui viennent ensuite dans le parcours du cercle. C'est effectivement important pour la pérennité du cercle.

Proposition 6 : Zythologie

Thomas Defoin : le cercle a déjà investi un montant important dans ce projet. Sa charge consisterait en la production de la bière du cercle et l'organisation de visites de brasserie.

Rémi Crépin : on peut se faire de l'argent si on n'a pas de raté. Il y a moyen de rembourser l'investissement fait cette année.

Leonardo Casini : est-ce que ces bénéfiques sont comptabilisés sur le compte du bar ?

Rémi Crépin : on fera un rachat en interne au prix de vente. C'est le cercle qui se fait de l'argent dans son ensemble, ne scindons pas tous les postes à ce niveau-là.

Thomas Defoin : nous proposons de mettre ce poste en cooptation dans la continuité des autres postes demandant des compétences particulières.

Jeanne Demoulin : Qu'en est-il de la sécu qui est en cooptation ?

Thomas Defoin : ils doivent gagner le combat de slip.

Mehdi Mouton : cette année le projet s'est fait au bULBot. L'année prochaine on risque de ne pas avoir accès au local. Avez-vous dès lors pensé à la faisabilité de celui-ci ?

Maxime Garit : avant que tu n'arrives à l'ULB, on brassait des trsè bonnes au cercle.

Milo Stocker : par rapport à tout ce qui est matériel et locaux, beaucoup de circonstances sont favorables dû aux projets de chimie des ba2 cette année et nous permettrait de nous lancer et relever ce challenge concernant le matériel et le local. Une fois qu'on est rodé on pourra plus facilement se lancer au cercle et augmenter notre production.

Thomas Defoin : on doit notamment faire attention aux normes. On ne peut pas travailler au gaz. Nous avons pensé chercher un local pour brasser cette bière en journée.

Appoline Fontaine : c'est bien d'essayer de trouver un local pour ce projet mais qu'en est-il du local pour les con des colls ?

Proposition 7 : Eco-Responsable

Thomas Defoin : l'organisation mensuelle des repair café est là pour donner une base sur laquelle s'appuyer pour ensuite voir si c'est adapté.

Andrew Delhaisse : est-ce que ce rôle est greffé au bar si le poste n'est pas voté ?

Thomas Defoin : ce poste existe et il faut que quelqu'un le fasse. S'il n'est pas créé il sera greffé à un autre poste.

Milo Stocker : dans l'optique de savoir s'il y a bien une équité entre les charges de travail des différents postes du cercle, j'aimerais avoir l'avis de Simon quant à la charge de travail que demande les Repair Café et en quoi cela consiste.

Simon Schiffmann : l'organisation en amont Repair café consiste en l'envoi de mails et une présence aux événements. Les réaliser mensuellement représente une charge de travail non négligeable pour un premier poste au cercle. Il y a pas mal de choses à faire. Et cela se lie très bien aux démarches environnementales que peut mettre en place un délégué eco-responsable.

Proposition 8 : Cooptations

Thomas Defoin : on a dû cette année organiser plusieurs cooptations, cela implique de communiquer aux membres qu'il reste un poste à pourvoir.

Casimir Fayt : que ce passe-t'il si personne ne se présente ?

Thomas Defoin : ce n'est pas précisé mais le poste reste vacant.

Lucas Secades : y a-t'il une carte ACE pour les nouveaux postes ?

Thomas Defoin : le principe suivi par l'ACE est d'attendre un an pour voir si le poste est pérennisé. Après quoi on peut demander une carte ACE. Actuellement tous les postes on au moins une carte ACE.

Proposition 10 : détails

Thomas Defoin : Il s'agit de détails au niveau des statuts et du ROI.

Proposition 11 : Apolitisme

Medhi Mouton : est-ce qu'on a défini les valeurs du folklore étudiantin ?

Benjamin Dumont : cette définition est trop large et annule la position apolitique du cercle. Que ce soit de gauche ou de droite, il y a moyen de tourner cela dans tous les sens.

Mathilde Kalom : on peut se référer à la charte folklorique pour définir les valeurs folkloriques.

Vicky Loulas : c'est vraiment limitant de ne pas pouvoir défendre un avis, de pouvoir prendre position et agir. Cela ne devrait pas être interdit.

Thomas Defoin : cela permet de donner une ligne directrice.

On touche au buts de l'ASBL, pour cela on doit avoir $\frac{4}{5}$ des voix favorables.

Mehdi Mouton : ce point porte plus sur la participation du cercle et non pas des membres individuellement.

Natacha Nabet : s'il n'y a pas de consensus, on ne peut pas imposer une idée.

Maxime Garit : c'est le principe d'un vote et de la démocratie.

Thomas Defoin : il n'y a pas d'unanimité par rapport une idée.

Natacha Nabet : Cela va plus loin, c'est de l'ordre politique.

Thomas Defoin : le CA peut se positionner et si on se déchire trop, on n'est pas obligé de se positionner.

Casimir Fayt : on se remet au bon sens des CA futures.

Mathilde Kalom : si quelqu'un est en désaccord, cette personne peut toujours se désolidariser comme cela se passe au BEA par rapport à une décision votée par une majorité si cela est contre tes principes. Il s'agit d'une pratique courante. Y aura toujours quelqu'un du cercle qui aura connaissance de ces façons de faire. C'est très complexe à définir sur papier alors que humainement c'est facile.

Casimir Fayt : il faudrait être bien plus précis et indiquer que le cercle peut prendre position sous sous réserve d'un vote à deux tiers.

Rémi Crépin : cela ne s'oppose pas à ce qui est amené maintenant. Cela peut être sujet à modification l'année prochaine.

Mathilde Kalom : seul, on ne peut pas décider de représenter le cercle et engager la responsabilité du cercle seul. Lorsque l'on parle du cercle dans les statuts, Le cercle est considéré comme une personne morale. Seul un administrateur accompagné du trésorier ou du président peut engager un procédé financier pour le cercle. Le CA doit toujours être au courant de ce qui se fait et peut révoquer un engagement.

On peut changer les statuts à n'importe quelle AG. Si on veut modifier les statuts lors d'une autre AG, pour peu que l'on respecte nos statuts, on peut le faire.

Résultats des votes

Proposition 1 : suppression VPi	Pour	28
	Contre	38
	Abstention	5
Proposition 1 bis : précision VPi	Pour	60
	Contre	2
	Abstention	9
Proposition 1 ter : détails VPi	Pour	57
	Contre	0
	Abstention	14
Proposition 2 : trésorerie	Pour	57
	Contre	12
	Abstention	2
Proposition 3 : refonte Culture-Librex et Archives-Peuresq	Pour	39
	Contre	18
	Abstention	14
Proposition 4 : Sécurité	Choix1	21
	Choix2	47
	Contre	2
	Abstention	1
Proposition 5 : Photos à 2	Pour	38
	Contre	31
	Abstention	2
Proposition 6 : Zythologie	Pour	65
	Contre	5
	Abstention	1
Proposition 7 : Eco-Responsable	Pour	59
	Contre	9
	Abstention	3
Proposition 8 : cooptations	Pour	64
	Contre	1
	Abstention	6
Proposition 8 bis : cooptations	Pour	69
	Contre	0
	Abstention	2
Proposition 9 : Candidatures en équipe	Pour	68
	Contre	0
	Abstention	3
Proposition 10 : détails	Pour	58
	Contre	1
	Abstention	12
Proposition 11 : apolitisme	Pour	56
	Contre	9
	Abstention	6
Proposition 11 bis : apolitisme	Pour	53
	Contre	10
	Abstention	8